



Paris, le 12 décembre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Innov'Up Leader France 2030 : 82 millions d'euros de subventions pour soutenir les entreprises innovantes

La préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et la Région Île-de-France soutiennent les PME et les ETI innovantes à travers l'appel à projets Innov'Up Leader France 2030, qui attribue des aides pouvant aller de 75 000 à 500 000€ pour des projets individuels de recherche, de développement et d'innovation. Au cours de l'année 2023-2024, 64 entreprises ont été lauréates de cet appel à projets. À cette occasion, Marie Gautier-Melleray, préfète, secrétaire générale aux politiques publiques à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et Alexandra Dublanche, vice-présidente de la Région Île-de-France chargée de la relance, de l'attractivité, du développement économique et de l'innovation ont célébré ces nouveaux lauréats lors d'une cérémonie de remise de trophées.

L'appel à projets Innov'Up Leader France 2030 s'inscrit dans le cadre du volet régionalisé de France 2030, financé à parité entre l'Etat et la Région, opéré par Bpifrance et doté de 183 millions d'euros pour la période 2021-2025. Ce programme s'inscrit dans le cadre du plan national France 2030 annoncé par le Président de la République en octobre 2021 et doté de 54 Mds€, ainsi que du plan Impact 2028 de la Région Île-de-France. L'objectif est de favoriser la croissance, la compétitivité et l'innovation des entreprises franciliennes, ainsi que de développer des filières régionales stratégiques pour l'emploi.

Innov'up Leader France 2030 offre aux entreprises de moins de 5 000 salariés, sous certains critères, une aide sur mesure tout au long de leur parcours d'innovation, de l'idée à la commercialisation, l'innovation étant un levier prioritaire de compétitivité. Pour mettre en œuvre cette ambition, l'État et la Région Île-de-France dédient conjointement 82 millions d'euros sur l'ensemble de la période 2021-2025, dont 60 millions d'euros ont déjà été engagés à ce jour.

À l'occasion de cette cérémonie, quatre anciens lauréats ALTAROAD, EVER DYE, INATHERYS et FIND ont témoigné en présence des nouveaux lauréats et partagé leurs bonnes pratiques. Un accompagnement complémentaire a également été

proposé aux lauréats à l'issue de la cérémonie, lors d'un moment animé par plusieurs intervenants institutionnels compétents en matière d'export, de propriété intellectuelle, de sécurité économique et de cybersécurité.

L'appel à projets s'adresse prioritairement aux PME dont les projets d'innovation contribuent au développement des filières stratégiques d'Île-de-France, une attention particulière étant portée aux cinq thématiques suivantes : les technologies pour l'industrie du futur (robotique, fabrication additive, IOT...), le quantique et l'intelligence artificielle, la cybersécurité, l'hydrogène et les projets liés à la décarbonation de l'industrie (automobile et aéronautique en particulier), la santé et en particulier les projets relevant de la bio production et biothérapies. Le prochain appel à projet sera lancé le 13 décembre 2024.

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



Région Île-de-France

Eleonore Flaceliere / eleonore.flaceliere@iledefrance.fr